

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes



Rapport d'évaluation

Licence Information-Communication

- Université Bordeaux Montaigne

Vague A – 2016-2020

Campagne d'évaluation 2014-2015

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Communication, Journalisme

Établissement déposant : Université Bordeaux Montaigne

Établissement(s) cohabilités :

Établissement(s) partenaires :

Délocalisations :

Faculté de communication de Galatasaray à Istanbul, Turquie (une vingtaine d'étudiants)

Université de Lomé au Togo (une vingtaine d'étudiants)

La mention de licence *Information et communication*, portée par l'UFR Sciences des Territoires et de la Communication de l'Université Bordeaux Montaigne et dispensée sur le site de Pessac, propose, depuis l'année 2011-2012, deux parcours. Au parcours *Information-Communication* est venu progressivement s'ajouter le parcours *Information-Communication-Anglais*. Par ailleurs, cette formation est délocalisée à la faculté de communication de Galatasaray à Istanbul, Turquie et à l'université de Lomé au Togo.

Cette licence prépare à différentes orientations métiers dans le champ de l'information et de la communication : journalisme, communication des organisations, communication intergénérationnelle, production multimédia, recherche en science de l'information et de la communication. Les diplômés peuvent choisir l'insertion professionnelle, ou la poursuite d'études, en particulier au sein de l'offre en master de l'université.

Avis du comité d'experts

Les finalités générales de la licence mention *Information et Communication* sont conformes aux objectifs d'une licence généraliste : inclure une dimension professionnalisante et favoriser la poursuite d'études en master à finalité professionnelle ou recherche. Depuis l'année 2011-2012, un parcours *Information - Communication - Anglais* est venu s'ajouter au parcours classique *Information - Communication*. Les enseignements de ce deuxième parcours sont mutualisés avec le parcours initial. S'ajoutent à ces enseignements, deux ECTS (European Credits Transfer System ou crédits européens) par semestre, consacrés à l'apprentissage de la langue anglaise et de la culture anglophone, pour les trois niveaux de la mention. Cet enrichissement de l'offre à partir du parcours de base est particulièrement intéressant. Cependant, il n'est pas fait état de la possibilité de réaliser le stage de fin d'études dans un pays anglo-saxon, et le dossier ne mentionne pas de partenariats avec des institutions anglo-saxonnes.

La structure de la maquette fait apparaître une cohérence des enseignements dispensés sur les plans des acquisitions théoriques au regard des objectifs de la mention : *sciences de l'information et de la communication, culture de l'information et de la communication, sciences économiques et juridiques, études des médias, études de l'image, langage et discours, psychologie et rhétorique, sciences et techniques*. On constate cependant l'absence d'enseignements consacrés à la *communication des organisations*. Cet ensemble est complété par les acquisitions linguistiques ainsi que les acquisitions de fondamentaux de culture générale indispensables (culture générale, histoire de l'art). Les acquisitions méthodologiques et techniques, sont cohérentes et progressives (introduction au travail universitaire au premier semestre de L1, techniques de l'information en L1 et en L2, méthodes et pratiques en L3 incluant la gestion de projet et les méthodes d'enquête en sciences sociales). La dimension professionnalisante est aussi prise en compte de façon progressive. Pour chacun des niveaux de la licence, un ECTS de « projet professionnel » favorise l'élaboration du projet professionnel de l'étudiant. Un stage obligatoire d'un mois est réalisé au second semestre de L3 et donne lieu à la production d'un rapport de stage.

La structure de ces enseignements fait cependant apparaître deux défaillances, clairement identifiées dans le dossier d’auto-évaluation :

Le volume d’heures de la licence, respectivement de 1187 heures pour le parcours *information-communication* et de 1337 heures pour le parcours *information-communication- Anglais* est très nettement inférieur au volume de référence de 1500 heures.

Un déséquilibre, déjà relevé par l’AERES pour l’habilitation précédente, subsiste dans la répartition entre Cours Magistraux (CM) et Travaux Dirigés (TD), et le dossier mentionne la demande faite par les étudiants « d’une augmentation du volume horaire des TD ». Par exemple, en première année du parcours *Information et Communication*, la répartition entre 226 heures de CM et 18 heures de TD ne paraît pas favoriser l’accompagnement de la socialisation universitaire des étudiants (et l’on peut s’étonner que les enseignements concernant le projet professionnel de l’étudiant soient dispensés en cours magistral).

La mention s’insère dans un champ disciplinaire bénéficiant d’une notoriété nationale et d’une reconnaissance historique. Les offres en licence les plus proches sont celles de Toulouse et de Poitiers. L’offre proposée est très attractive, comme en témoigne le nombre de dossiers de candidatures pour chacun des trois niveaux de la licence (2000 dossiers pour 200 places en L1 ; 300 dossiers pour une vingtaine de places en L2 ; 400 dossiers pour une vingtaine de places en L3). Le dossier mentionne l’adossement de la mention au laboratoire Médiations, Informations, Communication, Arts (MICA), sans apporter d’autres précisions concernant les orientations données par cette affiliation aux contenus de la mention. Des enseignements préparatoires à la recherche sont proposés dans le cursus du 2ème semestre de L3. L’absence d’information concernant des partenariats éventuels et les relations avec l’environnement socio-économique est, en revanche, à déplorer.

La mention s’appuie sur une équipe très solide d’enseignants-chercheurs en 71ème section, professeurs et maîtres de conférences. La fiche annexe de présentation de l’équipe pédagogique est toutefois très peu lisible : appartenances disciplinaires mélangées, répétitions de lignes pour le même enseignant-chercheur. Il manque dans le dossier d’auto-évaluation une fiche récapitulative présentant les membres titulaires de l’équipe, leurs responsabilités respectives, et leur volume horaire global d’intervention dans la mention. Il en est de même pour la liste des enseignants et professionnels. Il est difficile de distinguer les intervenants institutionnels des professionnels chargés de cours, dont les interventions semblent limitées en volume horaire.

Le pilotage de la mention est abordé de façon extrêmement elliptique. Aucune instance de pilotage n’est mentionnée. Les recommandations précédentes de l’AERES n’ont pas été prises en considération.

Les capacités d’accueil sont limitées à deux cents places en première année de licence. La quasi-absence d’évaporation des effectifs en première année de licence est attribuée à « l’étude des dossiers des candidats avant leur admission ». Seule une vingtaine de candidats extérieurs sont admis en L2 et en L3. La mention affiche un taux d’assiduité (93 %) et un taux de réussite extrêmement remarquable (98 %), et ce dès la première année de licence. Une proportion non négligeable des diplômés de la mention poursuit ses études en master à l’Université Bordeaux Montaigne : (64/162 diplômés en 2012, soit 39,5 % et 76/185, soit 41 % en 2013). Aucune information n’est malheureusement donnée concernant le devenir des autres diplômés.

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>Les enseignants intègrent les apports de leurs pratiques de recherche dans leurs enseignements. Un ECTS de spécialisation préparatoire à la « recherche » est proposé dans le cursus du 2ème semestre de L3. Dans ce cursus est également intégré un ECTS d’initiation aux méthodes d’enquêtes en sciences sociales (ECTS « Méthodes et pratiques »). Il n’existe pas d’autres informations sur les orientations scientifiques apportées par le laboratoire d’appui.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La dimension professionnalisante est intégrée dans le cursus. Pour chacun des niveaux de la licence, un ECTS de « projet professionnel » favorise l’élaboration du projet professionnel de l’étudiant. Un stage obligatoire d’un mois doit être réalisé au second semestre de L3 et donne lieu à la production d’un rapport de stage. La proportion importante de cours magistraux ne contribue cependant pas à rendre</p>

	effective cette dynamique. Soulignons par ailleurs l'absence d'information concernant la collaboration avec les milieux socio-professionnels environnants.
Place des projets et stages	Un stage obligatoire d'un mois est réalisé au second semestre de L3 et donne lieu à la production d'un rapport de stage.
Place de l'international	La mention met en œuvre deux délocalisations, pour une vingtaine d'étudiants sur chacun des deux sites : Avec la faculté de communication de Galatasaray à Istanbul, Turquie. Avec l'université de Lomé au Togo. Une vingtaine d'étudiants partent effectuer un semestre ou une année d'études à l'étranger dans le cadre du programme Erasmus. Le dossier ne mentionne pas la possibilité d'effectuer des stages à l'étranger pour les étudiants suivant le parcours <i>information-communication- Anglais</i> , ni de partenariats avec des institutions anglo-saxonnes, ce qui peut être regretté.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement est sélectif pour les trois années du cursus : 200 places en L1, une vingtaine d'admission en L2 et en L3. Les étudiants sont en demande d'accompagnement ; cependant les taux de réussite sont remarquables, voire extraordinaires. Les étudiants suivant le parcours <i>bi-disciplinaire anglais</i> peuvent se réorienter vers le parcours <i>Information-Communication</i> .
Modalités d'enseignement et place du numérique	La place dévolue au numérique est naturellement importante dans ce cursus. Les enseignants utilisent un bureau virtuel. Il faut noter la mise à disposition d'une partie des enseignements de la mention à distance (115 heures TD sur les trois années de la formation), avec l'usage de deux plateformes.
Evaluation des étudiants	Les modalités de contrôle de connaissances sont encore assez largement réalisées en contrôle terminal, ce qui ne favorise pas l'encadrement et le suivi des étudiants.
Suivi de l'acquisition des compétences	La formation ne renseigne pas de façon très lisible le suivi de l'acquisition des compétences pendant le cursus de formation. L'établissement met en place progressivement une aide à l'orientation et à l'insertion professionnelle des étudiants, déployée depuis 2013 auprès d'une centaine d'étudiants en licence et en master. L'Annexe Descriptive au diplôme (ADD) est clairement renseignée.
Suivi des diplômés	Quelques données chiffrées sur la poursuite d'études en master sont fournies par l'établissement.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il n'y a aucune information précise quant au pilotage de la mention. En ce qui concerne l'évaluation des enseignements par les étudiants, le dossier fait état d'une réunion annuelle avec les étudiants référents de chaque niveau de la formation, sur la base d'une remontée de dysfonctionnements éventuels, sans mentionner d'outils d'évaluation, de formulation de propositions par les bénéficiaires, et d'amélioration progressive des contenus et modalités d'enseignement. La fiche bilan du quinquennat 2011-2015 proposée par l'université et renseignée par le responsable concerne spécifiquement l'évaluation de la délocalisation de la formation à l'université de Galatasaray (Istanbul, Turquie), ainsi que le bilan des mutualisations et des stages.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Formation très attractive au niveau national, unique dans l'environnement régional.
- Une structure cohérente, favorisant une poursuite d'études en master.
- Une offre enrichie avec deux parcours reposant sur un ensemble de mutualisations.
- Une équipe solide d'enseignants-chercheurs.
- Des taux d'assiduité et de réussite remarquables.

Points faibles :

- Un dossier extrêmement succinct, rédigé par endroits sous forme de listes d'items non explicités, et qui a manqué au moins d'une relecture (des fautes de frappe, une mise en forme approximative..). La mention *Information et Communication* est intitulée *Informatique et communication* dans le dossier d'autoévaluation.
- Des informations elliptiques sur le pilotage de la mention et l'absence de conseil de perfectionnement.
- La dimension professionnalisante qui semble amoindrie par le volume important de cours magistraux, le manque de partenariats avec l'environnement socio-économique, le faible nombre d'intervenants professionnels.
- Le volume des enseignements qui reste en deçà des volumes de référence pour une licence généraliste.
- L'absence de suivi des diplômés.

Conclusions :

La mention présente une offre solide, enrichie et très attractive. Le dossier fait état de performances remarquables en termes d'assiduité et de réussite des étudiants.

Le pilotage n'est toutefois pas formalisé (composition de l'équipe, répartition des missions et des responsabilités, conseil de perfectionnement, modalités d'exploitation de l'évaluation des enseignements par les étudiants...). Les recommandations précédentes de l'AERES dans ce domaine n'ont pas été prises en compte. Par ailleurs, le dossier est extrêmement succinct, la rédaction est elliptique ou approximative sur de nombreux points.

Il conviendrait de renforcer la dynamique professionnalisante et de mettre en œuvre un suivi de l'insertion pour les étudiants ne poursuivant pas d'études en master.

Observations des établissements



Université
**BORDEAUX
MONTAIGNE**

Présidence

Date : Pessac, le 8 juillet 2015

OBSERVATIONS AU RAPPORT DE SYNTHÈSE DE L'HCERES

Aucune observation ne sera déposée pour cette mention.

Jean-Paul Jourdan
Président de l'Université Bordeaux Montaigne